



CERCLE LEGITIMISTE HYACINTHE RIGAUD

(Province du Roussillon)

10, rue Jacques le Conquérant
66190 COLLIoure

legitimiste66@gmail.com

<https://cerclelegitimiste6.wixsite.com/cerclelegitimiste66>

Association Loi 1901
N° W661002663 du 19/10/2017



DEMANDE D'ADHESION AU CERCLE

A scanner vers la messagerie du Cercle ci-dessus ou à envoyer à : CLHR - chez Denis CANET – 10 rue Jacques le Conquérant – 66190 COLLIURE

L'Association CLHR a pour objet de contribuer à la défense et à la promotion du patrimoine historique et religieux de la province du Roussillon et de la France, et plus particulièrement de contribuer à valoriser le rôle de la monarchie capétienne dans la construction de l'unité et de l'identité françaises. Elle œuvre pour rétablir le règne de Dieu sur la France, fille aînée de l'Eglise, en la personne du Roi, sacré, Lieutenant du Christ.

Le Cercle Légitimiste Hyacinthe Rigaud (CLHR) est Correspondant de l'UNION DES CERCLES LEGITIMISTES DE FRANCE (UCLF) pour le Roussillon.

La Royauté française est absolue de droit divin ;

- Absolue, car souveraine, le Roi étant pleinement indépendant. Absolue mais pas illimitée, l'autorité du Roi étant arrêtée juridiquement par les lois fondamentales du Royaume.
- De droit divin, car le Roi tient son autorité de Dieu, obtenant ainsi de ses peuples non seulement obéissance mais amour. Les lois fondamentales du Royaume désignent incontestablement le prince Louis de Bourbon, Duc d'Anjou, « de jure » Roi de France sous le nom de Louis XX



La demande d'adhésion doit être obligatoirement accompagnée d'un parrainage

Cotisation (2026) :

Adhésion « Simple » : 30 € par personne.

Adhésion « Famille » : 30 € pour le 1er membre, + 10 € pour toute personne supplémentaire

Adhésion « Etudiant » : 10 euros

Adhésion « Bienfaiteur » : A partir de 50 euros

M./ Mme/ Mlle Prénom : NOM :.....

Date et lieu de naissance :.....

Adresse :.....

.....

Code Postal : Ville :.....

Tél. : Courriel.....

Nom et prénom du parrain (marraine) :.....

En tant qu'impétrant sollicitant mon adhésion au CLHR, je déclare :

- avoir connaissance de sa raison d'être et de sa mission ;
- avoir une claire conscience de l'engagement demandé à ses membres de respecter les principes de la morale chrétienne et de s'y soumettre ;
- reconnaître qu'est incompatible avec la qualité de membre du CLHR l'appartenance à toute association, toute secte, tout mouvement dont les enseignements ou les pratiques contreviennent aux enseignements du magistère de l'Église catholique romaine.

.

Fait à _____, le _____

après en avoir pris connaissance et l'avoir accepté sans réserve,

Signature de l'impétrant :

Contreseing du parrain (marraine) :